

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du 12 juin 2025

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	de Katleen Bury (VB) sur "le scandale des dons de sperme et l'échec structurel de l'AFMPS" (n° 63)	au ministre de la Santé et des Affaires sociales	Commission de la Santé et des Chances égales du 4 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motion de recommandation par Katleen Bury (VB) • motion pure et simple par Jan Bertels (Vooruit) 	MOT 56 063/001	p. 72 détail: p. 77	102	31	0
2	<ul style="list-style-type: none"> - de Sarah Schlitz (Ecolo-Groen) sur "Les circonstances de l'incendie mortel à la prison de Lantin" (n° 79) - de Frédéric Daerden (PS) sur "L'incendie mortel à la prison de Lantin" (n° 84) - de Julien Ribaud (PVDA-PTB) sur "Les circonstances de l'incendie mortel à la prison de Lantin" (n° 85) 	à la ministre de l'Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique	Séance plénière du 12 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motion de recommandation par Sarah Schlitz (Ecolo-Groen), Frédéric Daerden (PS) et Julien Ribaud (PVDA-PTB) • motion pure et simple par Ismaël Nuino (Les Engagés), Axel Ronse (N-VA), Benoît Piedboeuf (MR), Oskar Seuntjens (Vooruit) et Nawal Farih (CD&V) 	/	p. 73 détail: p. 77	75	54	4